

Dossier de présentation de la formation BPJEPS VOILE*

Option croisière/Inshore

Option voile légère/Inshore

*Sous réserve d'habilitation par la DRAJES Bretagne



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

www.glenans.asso.fr/bpjeps



SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DU BPJEPS VOILE	p.3
	1.1 Date et contenus de la formation	p.3
	1.2 Situations et modalités d'évaluation	p.5
	1.3 Logistique de la formation	p.7
	1.4 Conditions d'entrée en formation	p.7
2.	MODALITES DE FINANCEMENT ET DATES DES FORMATIONS	p.8
	2.1 Les différents types de parcours	p.8
	2.2 Les dates des formations	p.9
3.	DEVIS	p.10
4.	CONTACTS, INSCRIPTIONS ET REFERENT HANDICAP	p.11



1. PRESENTATION DU BPJEPS VOILE

Le BPJEPS Voile est un diplôme d'Etat de niveau IV (niveau bac) permettant l'encadrement de tous les publics sur les supports voile légère, habitable et croisière jusqu' 200 milles d'un abri. Il est composé de 4 Blocs de Compétences (BC). L'option (croisière/inshore ou voile légère/inshore) est réalisée en amont de la formation. Les tests techniques d'entrée en formation spécifiques selon l'option.

Sur les 4 BC, les BC 1, 2 et 4 sont communs aux 2 options. L'option se détermine par le choix du BC3 :

- BC3A: option voile légère/inshore
- BC3B : option croisière/inshore

Définition des Blocs de Compétences :

- Bloc de compétences 1 (BC1) : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation ;
- Bloc de compétences 2 (BC2) : Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation ;
- Bloc de compétences 3A (BC3A) : Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances de découverte et des cycles de séances d'apprentissage de la voile légère / inshore dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure ;
- Bloc de compétences 3B (BC3B) : Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances de découverte et des cycles de séances d'apprentissage de la croisière / inshore dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure ;
- Bloc de compétences 4 (BC4): Coordonner la sécurisation des activités et le déroulement de l'enseignement au sein d'un établissement de voile.

Tous les BC doivent être validés pour obtenir le diplôme et travailler contre rémunération.

Allègement de Parcours : les BC1 et 2 sont transverses à tous les BPJEPS du sport et de l'animation.

Il est possible de compléter sa formation par le diplôme du DEJEPS (Niveau Bac +2) ou par un DESJEPS (Niveau Bac+3).

Certification Professionnelle RNCP 40425:

https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40425/

Equivalences et suites de parcours détaillés sur :

https://www.sports.gouv.fr/animateur-sportif-educateur-sportif-507

1.1. Contenus de formation

Association reconnue d'utilité publique par décret du 18 juin 1974. (J.O. du 28 juin 1974)



CEA	 E۵	rm	-+	ia	-

			CFA - Formation		IDEC.
вс	MODULE	MODULES DE FORMATION	CONTENUS	OPTION A	OPTION B
	M1	And the Province of the Control of t	L'environnement institutionnel (partenariat, affiliation, relation avec les collectivités)	7	7
	M1	Analyser l'environnement de sa structure	Le fonctionnement de la structure (historique, statut, cylces de fonctionnement, organigramme, RH, financier, matériel, public accueilli, produits proposés)	7	7
			Les publics par tranche d'âge	7	7
	M2	Connaître les caractéristiques des différents publics	Les publics en situation de handicap Les publics par projet d'animation (scolaire, educatif, loisir, sportif)	7 3,5	7 3,5
	мз	Préserver les publics	La prévention des VSS et discrimination	7	7
	m3	Freseiver les publics	Laicité et valeurs de la République, principes éducatifs	3,5	3,5
	M4	Recueillir les demandes du public et des acteurs du territoire	Construire une enquête et des entretiens et les analyser Analyser le sujet d'un point de vue sociologique et territorial	3,5 3,5	3,5 3,5
BC 1	M5	Déterminer des objectifs de projet et prévoir leur évaluation	La méthode SMART	3,5	3,5
		beterminer des objectifs de projet et prevoir leur evaluation	Les critères d'évaluation quantitatifs et qualitatifs	3,5	3,5
	М6	Etablir un retroplanning et répartir les tâches	Le retroplanning La répartition des tâches et la mobilisation des acteurs opérationnels	3,5 3,5	3,5 3,5
	M7	Etablir un budget prévisionnel	Notion de base en comptabilité et construction d'un budget prévisionnel	3,5	3,5
-			Déterminer les charges et les produits, créer un compte de résutat du projet Préparer un écrit professionnel (logique de présentation, favoriser la compréhension	3,5	3,5
			par le lecteur, créer un sommaire)	14	14
	M8	Préparer un écrit et une présentation professionnelle	Préparer une présentation orale face à des professionnel le.s (créer une présentation numérique, tenir un temps contraint, favoriser l'expression des professionnel le.s,	56	56
			être convaincant)		
		тот	AL HEURES BC1	140	140
	М9	Communiquer sur les activités de la structure	Les différents moyens de communiquer sur les activités de la structure La création graphique et digitale	7	7
BC2			La communication digitale, les réseaux sociaux et la règlementation RGPD	7	7
	M10	Utiliser et adapter les différents moyens de communication	Communication orale et écrite (les différents types de language, la communication	49	49
-		ТОТ	bienveillante, notions de émetteurs/récepteurs,) AL HEURES BC2	70	70
	M11	EPMSP Option A et B (PSMer et survie Worldsailing)	Diagnostiquer et intervenir sur un accident humain (chaine des secours, réaliser un	21	21
-		Erms operar A et B (1 sher et sarvie worksaking)	bilan humain, diagnostiquer, intervenir en fonction de l'incident) Intervenir sur une situation d'urgence en voile légère-inshore (les différents risques et		
	M12A	EPMSP Option A	moyens de prévention, prioriser les interventions, sécuriser la flotte, manipuler le	35	
-			bateau de sécurité) Les manoeuvres et procédures de sécurité (les manoeuvres de port, la prise de ris en		
			solitaire, les moyens pyrotechniques, évacuer un navire)		
	M12B	EPMSP Option B	Intervenir sur une situation d'urgence en croisière-inshore (organiser un topo sécu,		70
			surveiller l'état du navire et de l'équipage, prévenir et intervenir sur HLM, incendie, les moyens de communication à bord, la gestion du livre de bord)		
			Les notions de prommation et planification d'un cycle en voile et son évaluation	21	21
	M13	Concevoir un cycle et une séance	Concevoir une séance en voile en fonction des conditions et du public Méthode d'analyse des conduites et d'intervention auprès des pratiquant.e.s	7	7
			Notions de préparation physique (biomécanique, physiologie, échauffement et	7	7
			étirements) Intégrer la préservation de l'environnement marin dans les séances en voile	14	14
			La météorologie	7	7
DC2	M14	Connaissances de l'encadrant.e en voile	Les fluides : Aérodynamique et hydrodynamique	3,5	3,5
BC3			Les règlages	3,5	3,5
			Fonctionnement d'un foil	7 21	24
			Les règles de course à la voile et l'arbitrage	21	21
			Le briefing avant la séance (recueillir les attentes des pratiquant.e.s, présenter les objectifs du jour, les critères de réussite et repères associés, les risques potentiels)		
	M15B	Conduire et évaluer une séance en voile croisière-inshore	Matter		266
	WIDD	(Option B)	Mettre en place la séance, analyser les conduites et intervenir sur les pratiquant.e.s Le débriefing après la séance (mesure de l'atteinte des objectifs, ressenti des		
			pratiquant.e.s, proposition du prochain objectif)		
-			Conduire une séance en croisière embarquée		63
			Le briefing avant la séance (recueillir les attentes des pratiquant.e.s, présenter les objectifs du jour, les critères de réussite et repères associés, les risques potentiels)		
	M15A	Conduire et évaluer une séance en voile légère-inshore (Option		357	
		A)	Mettre en place la séance, analyser les conduites et intervenir sur les pratiquant.e.s		
			Le débriefing après la séance (mesure de l'atteinte des objectifs, ressenti des pratiquant.e.s, proposition du prochain objectif)		
		тот	AL HEURES BC3	511	511
	M16	Comprendre et mettre en oeuvre le DSI	Connaître la règlementation dans le champ des activités de la structure en voile (code du sport, textes fédéraux, code de l'éducation, arrêté du 3 mai 95, D240)	7	7
			Comprendre un DSI et proposer des améliorations	14	14
			Coordonner le déroulement des activités (répartition des tâches, organisation d'une journée type par période d'activité de la structure, contrôle de la réalisation,	56	56
	M17	Assurer le rôle de RTQ	évaluation de l'organisation) Préserver les publics et les équipes (process de sécurisation physique et morale,		
			information des publics sur les disciminitations et VSS)	7	7
BC4	M18B	Intervenir sur une urgence dans le cadre de l'organisation des	La formation fédérale des moniteurices et le tutorat Intervenir sur une situation d'urgence en voile légère (Option B)	14	14 49
	M18A	activités	Intervenir sur une situation durgence en voile legere (Option B) Intervenir sur une situation d'urgence en croisière embarquée (Option A)	49	47
			Electricité à bord d'un navire	7	7
	M19	Organiser et assurer la maintenance des équipements	Diagnostiquer une panne moteur (hors bord et inboard) et réaliser l'entretien courant	7	7
			Effectuer une réparation composite	28	28
		TOT	Matelotage et voilerie AL HEURES BC4	7 196	7 196
	M20	Accueil	Présentation de la formation, règlement intérieur, droits et devoirs des différentes	196 7	196 7
	MZU	Account	parties (stagiaires, OF, tuterices-structures) BC1 : entretien, étude de dossier	7	7
	M21	Positionnement	BC2 : entretien, étude de dossier	7	7
ВТ			BC3 : QCM, étude de dossier BC4 : entretien, étude de dossier	7	7
	M22	Bilan de formation	Bilan intermédiaire	7	7
			Bilan final RES BLOC TRANSVERSAL	49	49
T		TOTAL HEURES BPJEPS		966	966

Formation professionnelle : 11 75 57 312 75 Code APE : 9312Z - Siret : 77568817900016 N° certificat QUALIOPI : 2021/93595.1 certifié depuis le 2021-08-02



1.2 Modalités d'évaluation (sous réserve de la publication de l'arrêté du BPJEPS Voile en blocs de compétences)



_	CFA - Formation						
Bloc de compétences/EPMSP	Option voile légère/inshore	Option croisière/inshore					
	Démonstration des procédures de sécurité et de prise en charge d'une urgence simulée	Etre titulaire du CRR					
		Démonstration technique sur voilier habitable de manœuvres et procédures de sécurité					
EPMSP		Capacité à se mettre à l'eau, à effectuer le tour du navire en nage libre, à récupérer au passage un objet fixé et immergé à 2 mètres le long de la ligne de mouillage et remonter à bord.					
	Entretien de 30 minutes maximum portant sur une étude de cas tirée au sort	Entretien de 30 minutes maximum portant sur une étude de cas tirée au sort					
		Gestion d'une urgence simulée tirée au sort de 40 minutes maximum					
Bloc de Compétences N°1	Production d'un document écrit personnel de 25 p l'épreuve, explicitant la conception, la mise en œu s'inscrivant dans la structure d'alternance						
Composition 1	Entretien de 50 minutes maximum dont 20 minutes max de présentation par le la cand minutes max d'échange avec les évaluateurs trices						
Bloc de Compétences N°2	Production d'un ou plusieurs supports personnels présentant 2 actions de valorisation d'activité ou d structure d'alternance auprès de 2 publics différer les outils de communication utilisés et servent de	e projet qu'il.elle a mis en œuvre au sein de la nts. Le ou les supports comprennent notamment					
	Entretien de 25 minutes maximum dont 10 minute minutes max d'échange avec les évaluateurs.trices						
	Pré requis de prése	ntation à l'épreuve					
Bloc de	Démonstration technique sur support à foil de 5 minutes en évolution correspondant au Niveau 3 FFV minimum	Justifier de sa capacité à prendre la responsabilité d'un équipage et d'un navire de 35 pieds minimum en qualité de chef de bord lors d'une navigation préparant à un trajet de plus de 48 heures sans retour à terre					
Compétences N°3	Justifier de sa capacité à encadrer des séances d'initiation ou de découverte en voile légère/inshore sur au moins 2 catégories d'âge (moins de 16 ans et plus de 16 ans) et 2 finalités différentes (loisir/scolaire/sport santé/handicap/insertion)	Justifier de sa capacité à gérer les situations d'incident et d'accident tels que définies par la FFV dans les RSO (partie survie et PSMer)					



		rm			

Attestation de participation à 4 régates minimum dont au moins 2 de Grade 5b minimum

Justifier de sa capacité à encadrer en situation professionnelle au moins 2 séquences ou période en embarqué sur de la croisière en itinérance de 5 jours minimum pour des publics variés (âge/finalités)

Modalités de certification

Production d'un document de 5 pages maximum, transmis au moins 15 jours avant l'épreuve, relatif à la conception d'un cycle de 8 séances consécutives dans une intention de progression sportive visant les premiers niveaux de compétition sur le support voile légère/inshore

Production d'un document de 5 pages maximum, transmis au moins 15 jours avant l'épreuve, relatif à la conception d'un cycle de 8 séances consécutives dans une intention de progression sportive visant les premiers niveaux de compétition sur le support voile croisière/inshore

Entretien de 30 minutes maximum dont 10 minutes max de présentation par le.la candidat.e portant sur l'évaluation et l'analyse du cycle proposé

Entretien de 30 minutes maximum dont 10 minutes max de présentation par le.la candidat.e portant sur l'évaluation et l'analyse du cycle proposé

Conduite d'une séance d'apprentissage en voile légère/inshore visant les premiers niveaux de compétition de 1h30 mini et 3h max suivie d'un entretien avec les évaluateurs.trices de 30 minutes max portant sur la préparation, la conduite, l'adaptation et les remédiations proposées en cours de séance ainsi que l'évaluation de la séance et son intégration dans un cycle

Conduite d'une séance d'apprentissage en voile croisière/inshore visant les premiers niveaux de compétition de 1h30 mini et 3h max suivie d'un entretien avec les évaluateurs.trices de 30 minutes max portant sur la préparation, la conduite, l'adaptation et les remédiations proposées en cours de séance ainsi que l'évaluation de la séance et son intégration dans un cycle

Bloc de Compétences N°4

Production d'un document, transmis au moins 15 jours avant la date de l'épreuve, analysant l'expérience en structure d'alternance et portant sur la mise en œuvre du DSI, la mise en œuvre des activités, les modalités de gestion des flottes, parc matériel, installation et espaces de pratique Entretien d'1 heure max à partir du document susmentionné

Démonstration d'intervention en urgence simulée

Entretien de 20 minutes maximum, dont 10 minutes max de présentation, à partir d'une étude de cas portant sur les modalités d'entretien et de réparation liées soit à de la mécanique, de l'électricité, de la voilerie ou du plastique. Le la candidat.e bénéficie d'un teps de préparation de 30 minutes max

ATTENTION : les pré requis à la présentation à l'épreuve certificative du BC3 suivants ne sont pas organisés par le centre de formation. A charge au.à la candidat.e de les obtenir en dehors des temps de formations :

- CRR (pour l'option croisière/inshore)
- Attestation de participation à 4 régates minimum dont au moins 2 de Grade 5b minimum (pour l'option VL/inshore)

N° certificat QUALIOPI : 2021/93595.1 certifié

depuis le 2021-08-02



1.3 Logistique de la formation

a. Lieu de formation:

La majorité de la formation se déroule dans les locaux de la base des Glénans de Concarneau – Archipel.

L'hébergement et la restauration sont à la charge des stagiaires durant toute la durée de leur formation.

b. Matériel nécessaire :

Nautique : Les brassières (voile légère et croisière) sont fournies. Les Glénans peuvent fournir les harnais de planche à voile. Tout le reste de l'équipement est nécessaire et à la charge du stagiaire : équipement vestimentaire de navigation croisière, combinaison néoprène et chaussons pour la voile légère.

Autre : tous les documents personnels sont bienvenus. Le nécessaire pour la prise de notes, le classement des documents distribués et les cours sont indispensables.

1.4 Conditions d'entrée en formation

L'ok	btention d	les Exigences	Préalables à	l'Entrée en	Formation (EPEF)) est indispensa	ble pour s	'inscrire.
------	------------	----------------------	--------------	-------------	-------------	-------	------------------	------------	------------

Les EPEF se composent de :

- □ Attestation de réussite aux Tests Techniques des EPEF correspondant à l'option choisie
 □ Certificat médical de moins d'un an de non-contre-indication à la pratique de la voile, à la compétition et à l'enseignement.
- □ Justifier de sa capacité à savoir nager vingt-cinq mètres et à s'immerger au moyen de la production de l'attestation ou de l'un des certificats prévus à l'article A. 322-3-1 du code du sport (Attestation type fournie lors de la candidature)
- □ Attestation de participation à une période de mise en situation professionnelle dans une structure proposant des activités compétitives dans l'option choisie d'une semaine minimum (faire remplir, signer et tamponner l'attestation téléchargeable sur notre site).
- □ Copie du permis de conduire les bateaux à moteur option côtière
- □ Copie d'une attestation de formation relative au secourisme suivante :
 - o PSC1 ou AFPS
 - o PSE1 ou PSE2 en cours de validité
 - o AFGSU de niveau 1 ou 2 en cours de validité
 - o SST en cours de validité



Les tests techniques sont organisés par :

- Les Glénans lors de stages dédiés pour l'option croisière/inshore
- L'ENVSN pour l'option voile légère/inshore

Se reporter aux fiches d'inscriptions dédiées sur notre site internet pour les dates et modalités d'inscription : https://www.glenans.asso.fr/bpjeps

2 MODALITES DE FINANCEMENT ET DATES DES FORMATIONS

2.1 Les différents types de parcours de formation

Nous proposons plusieurs types de parcours de formation :

1 Parcours en 10 mois sous le statut de stagiaire de la formation professionnelle

Dans ce cas, la formation peut être financée par soit:

- La Région Bretagne dans le cadre du plan QUALIF Emploi (12 à 16 places financées) si : attribution au fil de l'eau dès financements sous réserve d'un dossier d'EPEF complet, et suite à la sélection le 9 septembre si plus de candidat.e.s que de financements après les TEP de septembre :
 - ➤ Vous êtes inscrit comme demandeur d'emploi auprès de Pôle Emploi pour les plus de 26 ans uniquement
 - ► Sélectionné par le centre de formation au titre de ce financement (aucune démarche n'est à effectuer par le candidat auprès de la Région Bretagne)
- **Un Projet de Transition Professionnelle** (PTP, ex FONGECIF, pour les salariés) : dans ce cas, référez-vous aux modalités en suivant ce lien :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14018

- Le Compte Personnel de Formation (CPF) : pour connaître vos droits au CPF, créez votre espace personnel sur :

https://www.moncompteactivite.gouv.fr/cpa-prive/html/#/connexion

- Un financement personnel

Dans ces 3 derniers cas, un devis de la formation vous est proposé dans ce document. La formation peut être financée par un mixte CPF/Financement personnel.

Association reconnue d'utilité publique par décret du 18 juin 1974. (J.O. du 28 juin 1974)



2 Parcours en contrat d'apprentissage sur 2 ans

Pour être éligible, vous devrez avoir moins de 30 ans.

Dans ce cadre, vous devrez trouver un employeur qui vous propose un contrat d'apprentissage. Le centre de formation conventionne avec votre employeur et la formation est prise en charge par l'OPCO de votre employeur. Les 5 bases des Glénans (Concarneau/Archipel, Vannes/Ile d'Arz, Paimpol, Marseillan, Bonifacio) recrutent chaque année près de 15 apprenti.e.s. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

En tant que salarié, vous touchez une rémunération dont le montant dépend de votre âge.

Plus d'information sur ce lien : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918

2.2 Les Dates des formations

1 Parcours en 10 mois sous le statut de stagiaire de la formation professionnelle

Date de début : 22 septembre 2025

Date de fin: 26 juin 2026

Nombre d'heures en centre: 1015h

Nombre d'heures en entreprise : 315h

Nombre d'heures total: 1330h

2 Parcours en contrat d'apprentissage sur 2 ans

Date de début : 12 janvier 2026

Date de fin: 10 décembre 2027

Nombre d'heures en centre: 973h

on professionnelle · 11 75 57 312 75

10

Formation professionnelle : 11 75 57 312 75 Code APE : 9312Z - Siret : 77568817900016 N° certificat QUALIOPI : 2021/93595.1 certifié

depuis le 2021-08-02



3 DEVIS

DEVIS POUR

BPJEPS Voile option voile croisière/inshore ou voile légère/inshore

Intitulé des qualifications recherchées :

- Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports (BPJEPS) Voile

Type: Diplôme d'Etat de Niveau IV

Entrée en formation : soumise à la complétude des Exigences Préalables d'Entrée en Formation (EPEF)

Date de début de formation : 22 septembre 2025

Date de fin de formation : 26 juin 2026

Nombre d'heures en centre de formation : 1015 heures

Coût horaire en financement personnel: 10 €

Coût horaire autre type de financement : 13€

Devis indicatif, valable pour la rentrée de septembre 2025, sous réserve de modifications après positionnement. Hors adhésion (34€).

Pour un devis personnalisé, nous contacter par mail : candidaturebpjeps@glenans.asso.fr



4 CONTACTS, INSCRIPTIONS ET REFERENT HANDICAP

Vous souhaitez vous inscrire en formation :

→ Et vous avez déjà les tests techniques :

Postulez via le formulaire de candidature en ligne :

https://glenans-asso.ymag.cloud/index.php/preinscription/

- → Et vous n'avez pas les tests techniques :
- Postulez via le formulaire de candidature en ligne : <u>https://glenans-</u> asso.ymag.cloud/index.php/preinscription/
- Renvoyez le dossier d'inscription aux tests techniques des EPEF* accompagné d'une copie des pièces à fournir à : encadrement@glenans.asso.fr mettre en copie candidaturebpjeps@glenans.asso.fr
- → **Vous êtes en situation de handicap** : un accompagnement personnalisé vous est proposé ; votre contact : Benoit FOURNIE-Coordonnateur BPJEPS et Référent handicap-b.fournie@glenans.asso.fr 07.89.65.17.80

Traitement des demandes de parcours de formation des Personnes en Situation de Handicap

- Etude de faisabilité opérationnelle du parcours de formation : les entretiens individuels initiaux permettent d'effectuer une première évaluation. Celle-ci est affinée ensuite par la définition des adaptations à envisager pour les phases de tests préalables à l'entrée, de formation, de certification et de mise en situation de travail.
- Etude des possibilités de financement : suite aux entretiens individuels préalables, la consultation des partenaires financeurs permet de déterminer les possibilités de financement selon la situation des personnes.

Pour tous renseignement, merci de contacter :

Benoît FOURNIE: Tél.:_07 89 65 17 80 / mail: b.fournie@glenans.asso.fr



Service Encadrement

LES GLENANS
Jessica TASCI
Quai Louis Blériot
75 781 PARIS Cedex 16

Tel: 01 53 92 86 30 Fax: 01 45 27 61 54

Mail: encadrement@glenans.asso.fr

Centre de Formation-CFA Les Glénans

LES GLENANS
Place Philippe Viannay
29900 Concarneau

Tél: 02.98.97.74.66

Benoit Fournié- Coordonnateur BPJEPS

b.fournie@glenans.asso.fr Tél.: 07.89.65.17.80

ATTENTION: clôture des inscriptions aux tests techniques des EPEF <u>3 semaines avant la date des tests</u>. Les dossiers d'inscription devront être complets avant les tests. Dans le cas contraire, le Jury Régional BPJEPS refusera la participation aux tests.

*Tous nos documents et renseignements à cette adresse :

https://centreformation.glenans.asso.fr/